

REGLEMENT DURANT LE TEMPS DE PAUSE MERIDIENNE



S'il pleut, je reste sous le préau

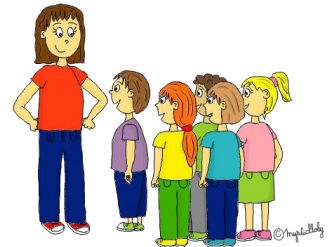
S'il fait froid, je mets mon manteau

Si le sol est mouillé avec des flaques, les ballons ne sont pas autorisés.



1) Durant le temps de cantine :

- Je dois goûter à tous les aliments et boire
- Je mange proprement et m'assois correctement
- J'utilise mes couverts correctement
- Je lève la main si j'ai besoin de quelque chose
- Je respecte le sens de circulation et je ne cours pas dans le réfectoire
- Après avoir débarrassé mon plateau, je sors de la cantine et je rejoins directement la cour.
- Je respecte la place qui m'est attribuée
- Je respecte le matériel
- Je marche calmement lors des déplacements
- Je respecte le personnel API



2) Durant le temps de récréation :

- Je reprends mon manteau à la fin de la récréation. Je pense à le mettre sur le bord de la fenêtre de ma classe ou sur les bancs et non sur le sol si le temps le permet.
- Je laisse les toilettes propres après y être allé.
- Je dois respecter le règlement du cycle 3, du cycle 2, de l'école et les surveillants.
- Je n'utilise que les jeux réservés au cycle et si Romain en donne l'autorisation.
- Dès l'appel par le surveillant, je vais me ranger.
- Dès que la sonnerie retentit, je vais me ranger.
- Le nouvel espace est fait pour des jeux calmes et quand il ne pleut pas.

- En cas de soucis, je vais voir Romain et s'il n'est pas là, il faut voir avec son surveillant.

3) Durant la pause méridienne :

Des activités sont proposées par Margot et Mathilde selon un planning défini et affiché à de nombreux endroits dans la cour de récréation des primaires.

Les enfants qui y participent doivent respecter les règles établies pour ces activités.

Romain est le référent des surveillants. En cas de gros soucis, le surveillant en informe Romain.

Ce règlement a été élaboré par les délégués du conseil et présenté à chaque classe du primaire.

Liste des intervenants pour la pause méridienne

CP : Nejla Guidoum

CE1 : Dorothee Belaidi

CE2 : Carole Laurent

CM1 : Ludovic Delepierre

CM2 : Patrick Van Mullen